



Ville de Fribourg

Conseil communal

Message au Conseil général

—
du 18 février 2020

Crédit d'étude pour la requalification de la rue Pierre-Aeby



N°49

—
2016 - 2021

Table des matières

1.	Préambule	1
2.	Contexte général	1
3.	Périmètre.....	3
4.	Enjeux de la requalification de la rue Pierre-Aeby	4
5.	Projet	5
6.	Mobilité et stationnement	5
7.	Démarche participative	5
8.	Budget	5
9.	Coûts du projet.....	6
10.	Crédit d'étude de la requalification de la rue Pierre-Aeby.....	6
11.	Echéancier prévisionnel.....	6
12.	Organisation du projet au niveau de la Ville	7
13.	Conclusion	8
14.	Zusammenfassung – Studienkredit für die Wiederaufwertung der Pierre-Aeby-Gasse.....	9

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

AU CONSEIL GENERAL

du 18 février 2020

N°49 - 2016 - 2021 Crédit d'étude pour la requalification de la rue Pierre-Aeby

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par le présent Message, le Conseil communal a l'honneur de solliciter le Conseil général à autoriser l'engagement de **CHF 215'000.-- TTC** destinés à **la préparation de la requalification de la rue Pierre-Aeby**.

Ce crédit servira au développement de l'avant-projet, du projet de l'ouvrage, de la procédure de demande d'autorisation de construire, des appels d'offres, de la comparaison des offres ainsi qu'un devis général estimé à plus ou moins 10%.

1. Préambule

Conformément au nouveau Plan d'aménagement local (PAL) qui s'inscrit dans le cadre de la loi cantonale sur l'énergie (LEn) du 9 juin 2000, le déploiement du réseau de chauffage à distance (CAD) sur le territoire communal fait partie des grands chantiers actuellement en cours.

Prenant connaissance de la planification des interventions et de l'impact des travaux y relatifs, à savoir l'ouverture de fouilles allant parfois de façade à façade, le Service d'urbanisme et d'architecture propose de saisir l'opportunité de ces travaux pour requalifier le secteur de la rue Pierre-Aeby. Il convient de noter que les travaux liés au CAD sont incontournables et que la rue Pierre-Aeby sera par conséquent en chantier en 2021.

La planification des travaux du CAD prévoyait initialement le passage du CAD par la rue de Morat, en contrebas du Marché-aux-Poissons. Sachant que ce tronçon de la rue a été construit au-dessus d'un cimetière datant du XIII^{ème} siècle, les planificateurs du réseau CAD ont définitivement exclu cette hypothèse en raison du risque élevé de devoir interrompre les travaux pour des fouilles archéologiques, avec l'impact que cela pourrait représenter sur le calendrier des interventions.

2. Contexte général

Pour rappel, la requalification du Bourg s'articule selon les 3 étapes suivantes :

- Étape 1 : Abords de la Cathédrale, place des Ormeaux et pont de Zaehringen ;
- Étape 2 : Place Notre-Dame, rue du Pont-Muré et place Nova Fribourgo ; Secteur de l'église Notre-Dame et Niki de Saint Phalle ; Petit-Paradis et route des Alpes inférieure. Parking en ouvrage dans le secteur du Petit-Paradis ;
- Étape 3 : Rue de Morat, rue Pierre-Aeby, Marché-aux-poissons et Grand-Rue.

Concernant l'étape 1, les autorisations relatives aux abords de la Cathédrale ont été transmises à la Ville de Fribourg qui planifie d'ores et déjà l'assainissement des escaliers du pont de Zaehringen sous le coup d'une procédure Loi sur l'aménagement du territoire (LATeC). La procédure Loi sur les routes (LR) autorisant la requalification des espaces publics autour de la Cathédrale a fait l'objet d'une décision d'approbation des plans et de rejet des oppositions par la Direction de l'aménagement et des constructions de l'Etat de Fribourg datée 7 janvier 2020. Le délai de recours des opposants contre cette décision courait par conséquent jusqu'à la mi-février 2020. S'il devait s'avérer que les opposants n'ont pas déposé de recours, le Service d'urbanisme et d'architecture planifiera les phases de préparation à l'exécution pour un début des travaux prévu en 2022. Le Conseil communal a suspendu la procédure relative à la place des Ormeaux en raison des oppositions déposées dans le cadre de la mise à l'enquête publique.

L'étape 2 a fait l'objet de l'octroi du crédit d'étude en date du 29 octobre 2018. Le Service d'urbanisme et d'architecture affine l'avant-projet qui fera l'objet d'un appel d'offres pour des mandataires architecte et ingénieur. Cette publication est prévue pour le mois de mars 2020. Il est prévu de développer le projet de parking en ouvrage dans le cadre de cette étape. Le début des travaux est prévu dès l'automne 2023, sous réserve de validation politique et de l'issue des procédures d'autorisation de construire y relatives.

L'étape 3 prévoit le réaménagement des secteurs concernés entre 2025 et 2027, au plus tôt. La mise en œuvre du CAD dans le secteur Pierre-Aeby représente cependant l'opportunité du réaménagement et la valorisation à court terme de cette rue qui fait l'objet de la présente demande de crédit d'étude.

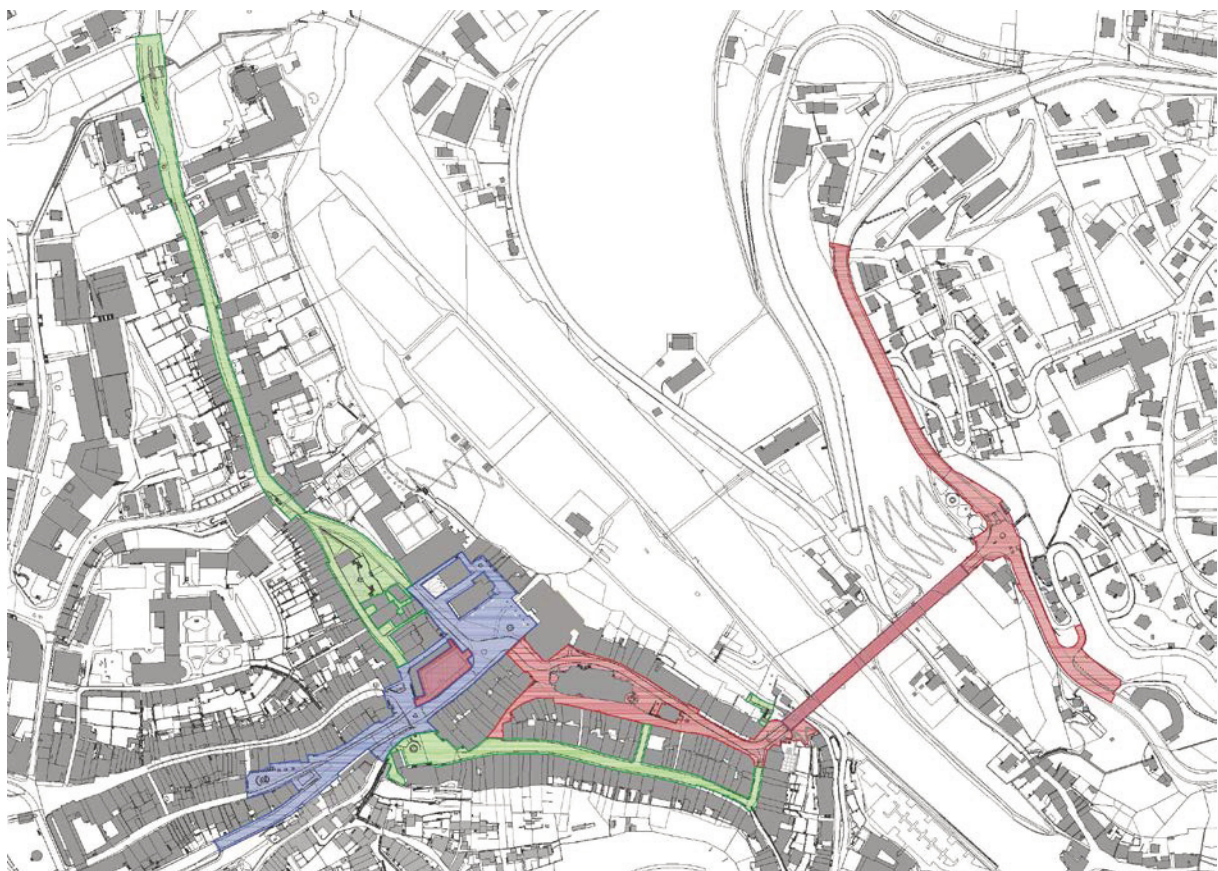
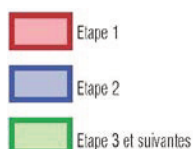


Figure 1 : Périmètre des étapes de la requalification



En cas de maintien du calendrier prévu initialement, la temporalité mentionnée ci-dessus pose les deux problèmes suivants :

- La rue Pierre-Aeby demeurerait dans un état provisoire entre l'intervention liée au CAD et celle du projet de requalification ;
- La rue Pierre-Aeby se verrait confrontée à deux chantiers d'importance élevée en termes de nuisances dans un laps de temps extrêmement court, ce qui ne semble pas souhaitable. À cet égard, la Direction de l'Édilité veillera à porter une attention particulière à la coordination des travaux afin d'optimiser les interventions dans l'optique d'une réduction des nuisances.

3. Périmètre

Se référant aux plans de déploiement du CAD, le Service d'urbanisme et d'architecture a défini le périmètre d'intervention illustré selon la figure 2 ci-après. Ce dernier n'intègre pas le tronçon de la rue de Morat situé en contrebas du Marché-aux-Poissons, bien que le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie prévoit une intervention de remplacement du revêtement phono-absorbant en 2020.



Figure 2 : Plan de situation

— Périmètre d'intervention

— Périmètre de réflexion

Ayant analysé la situation en détail, le Service d'urbanisme et d'architecture identifie la liste non exhaustive de problématiques complexes, listées ci-après, à traiter dans le secteur susmentionné :

- Les accès représentatifs aux musées d'art et d'histoire et de Niki de Saint Phalle ;
- L'accès au couvent des Cordeliers et son fort dénivelé ;
- La déchetterie ;
- Les places de stationnement et les éventuelles relocalisations nécessaires en cas de réduction ;
- La question du gabarit de la route, de sa matérialité, de celle de ses bordures et des trottoirs ;
- La mise en place d'un projet paysager ;
- L'assainissement du Marché-aux-Poissons ;
- Etc.

Pour ces motifs, le Service d'urbanisme et d'architecture renseigne qu'il est illusoire de développer un projet viable sur ce secteur élargi en vue d'une réalisation dans les délais requis (voir point « 11. Echancier prévisionnel », ci-dessous). Il propose de se concentrer sur la rue Pierre-Aeby qui sera la première pièce tangible de la requalification du Bourg. Un périmètre de réflexion élargi est toutefois nécessaire afin d'ancrer la requalification de la rue Pierre-Aeby dans une réflexion globale et cohérente.

Il est par conséquent proposé que le secteur de la rue de Morat situé en contrebas du Marché-aux-Poissons, qui fait l'objet d'une mesure C au projet d'agglomération de 3^{ème} génération (PA3), donc à développer et à réaliser dans un horizon 2030 au plus tôt, soit développé dans l'étape 3 de la requalification du Bourg, comme prévu initialement, environ 10 ans après la pose du revêtement phono-absorbant en 2020.

La vérification de la plausibilité des mesures des projets d'agglomération (PA) établies par les organismes responsables, de leur rapport coût – utilité et de leur degré de maturité, conformément aux directives du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) se traduit par une priorisation déclinée en 3 catégories : A, B et C. A chacune de ces priorisations correspond un horizon de réalisation.

Dans le PA3, seules les mesures de catégorie A sont proposées aux Chambres fédérales pour un cofinancement. Les mesures en catégorie B se situent dans des horizons de réalisation plus éloignés et ne présentent en l'état aucune garantie de cofinancement.

L'horizon de réalisation des mesures de catégorie C est encore plus lointain. Il n'y a aucune garantie que ces mesures soient retenues par la Confédération ni qu'elles soient cofinancées. Elles devraient être intégrées dans les programmes d'agglomération suivants.

Les délais de réalisation des mesures A en fonction des projets d'agglomération sont :

- | | |
|---|-------------|
| - Mesures en catégorie A PA2 :
(initialement 2019, mais au bénéfice d'un délai de grâce) | 2015 – 2027 |
| - Mesures en catégorie A PA3 : | 2019 – 2025 |
| - Mesures en catégorie A PA4 : | 2024 – 2028 |

4. Enjeux de la requalification de la rue Pierre-Aeby

Les enjeux décrits ci-après justifient la nécessité de lancer la requalification de la rue Pierre-Aeby dans les meilleurs délais :

- La mise en valeur de cette rue historique qui était la porte d'entrée de la ville de Fribourg depuis la porte de Morat ;
- L'opportunité de retravailler le profil et le gabarit de la voirie offrant des espaces piétonniers plus généreux, notamment ;
- La possibilité d'interroger les aspects liés à la mobilité et au stationnement dans le secteur ;
- La possibilité de retravailler des revêtements de sol en adéquation avec le contexte patrimonial de grande qualité de ce secteur ;
- La reconfiguration de l'espace public qui offrira de nouvelles appropriations potentielles de la rue et une redistribution des espaces dévolus à la voirie, aux piétons, aux terrasses des restaurants et d'autres éléments de programme encore à définir dans le cadre de la démarche participative décrite ci-après, le cas échéant.

5. Projet

La qualité d'un projet d'aménagement découle avant tout du cahier des charges qui en est à l'origine. Le Service d'urbanisme et d'architecture a développé un cahier des charges non exhaustif afin d'esquisser une première formalisation du projet de requalification. Celui-ci se base notamment sur les investigations menées dans le cadre du développement du Plan de directeur du pavage. Agissant dans un contexte patrimonial de grande qualité, de multiples paramètres techniques sont à prendre en compte, comme par exemple les questions liées au profil de la rue, au gabarit de la voirie par rapport aux trottoirs, aux éventuelles matérialités nouvelles à intégrer, au niveau des revêtements de sol par exemple, et le régime circulatorie qu'il conviendra d'y appliquer. En l'état, cette ébauche n'est pas finalisée et comme nous le verrons au point « 7. Démarche participative », il ne sera pas possible de la concrétiser avant d'avoir entendu les principaux usagers concernés par le projet.

6. Mobilité et stationnement

La mise à l'enquête publique du projet de la requalification du Bourg a mis en évidence l'interdépendance récurrente de la problématique du stationnement, en lien avec la question du réaménagement des espaces publics. Il s'agit d'un thème central par rapport à tous les intérêts des habitants, des commerçants et des restaurateurs.

Conscient de cet état de fait, le Service d'urbanisme et d'architecture propose de mettre en discussion avec les usagers, dans le cadre de la démarche participative, les principales questions de mobilité comme notamment :

- L'éventualité d'un changement du régime circulatorie sur la rue Pierre-Aeby (vitesse, sens, ...);
- Une possible réduction des places de stationnement sur le secteur (nombre, localisation, ...).

La concertation publique au sujet des questions susmentionnées a pour objectif l'obtention du soutien au projet par les personnes concernées.

7. Démarche participative

Le Service d'urbanisme et d'architecture propose la mise en place d'une démarche participative afin de développer un cahier des charges intégrant les besoins des usagers. En appliquant cette façon de procéder, le Service d'urbanisme et d'architecture fait participer les usagers à la réflexion afin de répondre de façon plus ciblée à leurs attentes.

Le projet de réaménagement fera l'objet d'une mise à l'enquête publique. Cette procédure sera nécessaire notamment si les surfaces en asphalte devaient être modifiées et remplacées par un revêtement minéral plus adapté au contexte historique environnant, comme des dalles en pierre ou encore des revêtements en pavés, ou dans le cas de réduction de places de stationnement. Le processus inclusif proposé a donc également pour objectif d'obtenir le soutien des principaux intéressés dans le cadre des procédures.

8. Budget

La rue Pierre-Aeby ne fait l'objet d'aucune mesure d'Agglomération. Son financement est par conséquent exclusivement du ressort de la Commune.

Un montant de CHF 700'000.-- a été inscrit au budget d'investissement 2020 en catégorie investissement à voter ultérieurement (III) pour les études requises dans le présent Message. Le montant susmentionné a été estimé pour des études portant sur le périmètre englobant la rue Pierre-Aeby et le Marché-aux-Poissons.

En raison des délais excessivement courts imposés par la mise en œuvre du CAD, il s'avère qu'il n'est pas possible d'assainir le Marché-aux-Poissons et réaménager la rue Pierre-Aeby simultanément. Le solde du montant inscrit au budget sera utilisé ultérieurement.

9. Coûts du projet

En l'absence d'un projet concret, le Service d'urbanisme et d'architecture se réfère au coût au m², d'expérience de l'étape 1 de la requalification du Bourg (CHF 1'320.--/m² TTC). Sur cette base, le coût du projet de requalification de la rue Pierre-Aeby est évalué à CHF 3'200'000.--, à +/- 25%. Ce chiffre comprend :

- Les travaux préliminaires ;
- Les travaux de réaménagements des espaces publics ;
- Les frais secondaires ;
- Les honoraires.

Ce montant sera précisé dans le cadre du développement de projet faisant l'objet de la présente demande de crédit.

10. Crédit d'étude de la requalification de la rue Pierre-Aeby

Le crédit d'étude comprend les prestations et honoraires suivants :

- Honoraires architecte	CHF	95'000.--
- Honoraires ingénieur	CHF	50'000.--
- Honoraires éclairagiste	CHF	15'000.--
- Démarche participative, pilotage et suivi	CHF	25'000.--
- Communication, évènements, exposition	CHF	15'000.--
- Divers	CHF	15'000.--
- TOTAL	CHF	215'000.--

Sur la base de ce qui précède, en raison du périmètre d'étude réduit consécutif aux contraintes du calendrier du CAD, un montant de CHF 215'000.-- TTC est requis pour la requalification de la rue Pierre-Aeby par rapport au montant de CHF 700'000.-- annoncé au budget d'investissement 2020 en catégorie investissement à voter ultérieurement (III).

11. Echancier prévisionnel

Se basant sur les informations livrées par le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie au sujet du calendrier de mise en œuvre du réseau CAD dans ce secteur, le Service d'urbanisme et d'architecture a développé l'échancier prévisionnel décrit ci-après.

L'objectif est de permettre la mise en œuvre du projet de réaménagement dans le prolongement direct des travaux planifiés pour le CAD, sous réserve d'éventuelles oppositions à la mise à l'enquête publique du projet et de la validation de l'octroi du crédit de réalisation y relatif :

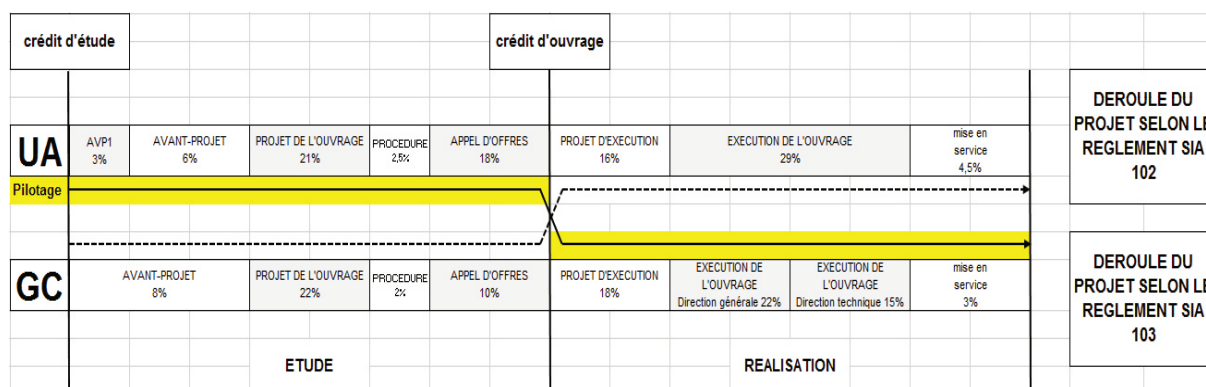
- Demande du crédit d'étude : mars 2020
- Avant-projet et demande préalable : juin 2020
- Enquête publique : octobre 2020
- Demande du crédit d'ouvrage : décembre 2020
- Exécution : automne 2021

12. Organisation du projet au niveau de la Ville

Les projets d'aménagement des espaces publics en ville de Fribourg sont systématiquement développés en collaboration avec les différents services compétents à la matière :

- Le Service d'urbanisme et d'architecture développe le projet en phase de planification ;
- Le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie est responsable de l'exécution du projet ;
- Le Service de la mobilité est impliqué dans le processus dès l'origine du projet en raison de l'importance majeure des aspects liés à la mobilité et au stationnement dans ce type d'intervention.

Pour le bon déroulement du projet, le pilotage est clairement défini en fonction des phases décrites ci-après.



Sur la base du tableau ci-dessus, il apparaît que la phase de planification se développe dans le cadre du crédit d'étude et s'étend de l'avant-projet aux appels d'offres. Cette phase est pilotée par le Service d'urbanisme et d'architecture. Sachant que le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie sera amené à réaliser l'ouvrage et à en assurer l'entretien, ce Service est impliqué depuis la phase d'avant-projet.

La phase d'exécution se développe à partir de l'octroi du crédit d'ouvrage et s'étend du projet d'exécution à la mise en service. Cette phase est pilotée par le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie. De façon à garantir la cohérence du projet depuis sa genèse jusqu'à la mise en service, le Service d'urbanisme et d'architecture assure le suivi des travaux au côté du Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie.

13. Conclusion

Le Conseil communal propose au Conseil général d'accepter l'entrée en matière et l'autorisation d'engager le montant de **CHF 215'000.-- TTC** destiné aux études à mener dans les meilleurs délais en vue de la requalification de la rue Pierre-Aeby.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :



Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville :



David Stulz

Annexe : - Récapitulatif financier de l'investissement « Crédit d'étude pour la requalification de la rue Pierre-Aeby »

14.Zusammenfassung – Studienkredit für die Wiederaufwertung der Pierre-Aeby-Gasse

Mit der vorliegenden Botschaft ersucht der Gemeinderat den Generalrat um Genehmigung eines Verpflichtungskredits von **CHF 215'000.—inkl. MWST.**; der Betrag dient **der Vorbereitung der Wiederaufwertung der Pierre-Aeby-Gasse.**

Dieser Kredit wird verwendet für die Entwicklung des Vorprojekts, des Bauprojekts, das Baubewilligungsverfahren, die Ausschreibungen, den Vergleich der Offerten sowie den Kostenvoranschlag (+/- 10%).

Vorwort

Wie vom neuen Ortsplan (OP) vorgesehen, gehört die Erweiterung des Fernwärmenetzes auf Gemeindegebiet zu den grossen Baustellen, die derzeit im Gange sind. Der Dienst für Stadtplanung und Architektur schlägt vor, die Gelegenheit zu nutzen, um im Nachgang zu diesen Arbeiten, die im Jahr 2021 getätigt werden, den Sektor der Pierre-Aeby-Gasse wiederaufzuwerten.

Gesamtkontext

Zur Erinnerung: Die Wiederaufwertung des Burg-Quartiers erfolgt gemäss den folgenden drei Etappen:

Etappe 1 : Umgebung der Kathedrale, Ulmenplatz (Place des Ormeaux) und Zähringerbrücke.

Etappe 2 : Liebfrauenplatz, Steinbrückengasse (Rue du Pont-Muré) und Nova-Friburgo-Platz ; Sektor der Liebfrauenkirche und Nicky de Saint-Phalle; Petit-Paradis und untere Alpenstrasse. Parkhaus im Sektor Petit-Paradis.

Etappe 3 : Murtengasse, Pierre-Aeby-Gasse, Fischmarkt und Reichengasse.

Für die Etappe1 liegen verschiedene Baubewilligungen bereits vor. So können die Arbeiten zur Sanierung der Treppen der Zähringerbrücke in Angriff genommen werden. Ein Verfahren ist derzeit noch hängig, die Beschwerdefrist läuft bis Mitte Februar 2020. Sollte sich herausstellen, dass die Einsprecher keine Beschwerde eingereicht haben, wird der Dienst für Stadtplanung und Architektur die Phasen zur Vorbereitung der Ausführung planen; der Beginn der Arbeiten ist für 2022 vorgesehen. Der Gemeinderat hat das Verfahren hinsichtlich des Ulmenplatzes aufgrund der Einsprachen ausgesetzt, die im Rahmen der öffentlichen Planaufgabe eingegangen sind.

Die Etappe 2 war Gegenstand der Gewährung des Studienkredits vom 29. Oktober 2018. Der Dienst für Stadtplanung und Architektur wird das Vorprojekt verfeinern, welches für Architekten und Ingenieure als Auftragnehmer ausgeschrieben wird. Diese Ausschreibung ist für den Monat März 2020 vorgesehen.

Die Etappe 3 sieht die Umgestaltung der betreffenden Sektoren zwischen 2025 und 2027 oder früher vor. Die Realisierung des Fernwärmenetzes im Sektor Pierre-Aeby stellt indessen die Möglichkeit dar, die Neugestaltung und Aufwertung dieser Gasse kurzfristig umzusetzen, was Gegenstand des vorliegenden Studienkredit-Gesuchs ist.

Perimeter

Unter Bezugnahme auf die Pläne zur Erweiterung des Fernwärmenetzes hat der Dienst für Stadtplanung und Architektur den Einsatzperimeter definiert. Er schlägt vor, sich auf die Pierre-Aeby-Gasse zu konzentrieren, welche der erste realisierte Teil der Wiederaufwertung des Burg-Quartiers sein könnte.

Der Sektor der Murtengasse unterhalb des Fischmarktes ist Gegenstand einer Massnahme der Prioritätsstufe C des Agglomerationsprojektes der 3. Generation (AP3). Er ist demzufolge im Zeithorizont von 2030 zu entwickeln und zu realisieren. Im Jahr 2020 wird die Murtengasse mit einem Flüsterbelag versehen; zehn Jahr später könnten weitere bauliche Massnahmen in diesem Perimeter erfolgen. Deshalb wird vorgeschlagen, diesen Sektor in der Etappe 3 der Wiederaufwertung des Burg-Quartiers zu belassen.

Suche nach Lösungsansätzen für die Wiederaufwertung der Pierre-Aeby-Gasse

Die untenstehend beschriebenen Problempunkte rechtfertigen es, die Wiederaufwertung der Pierre-Aeby-Gasse so bald wie möglich an die Hand zu nehmen und Lösungsansätze zu finden :

- Die historisch bedeutsame Gasse, die ab dem Murtentor ein Eingangstor zur Stadt darstellt, verdient es wiederaufgewertet zu werden ;
- Die Gelegenheit soll genutzt werden, Profil und Abmessung der Verkehrsfläche zu überarbeiten, um namentliche grosszügigere Fussgängerbereiche zu schaffen;
- Aspekte im Zusammenhang mit der Mobilität und dem Parkieren in diesem Sektor sollen hinterfragt und gelöst werden ;
- Bodenbeläge sollen erneuert werden, damit sie mit dem gehaltvollen kulturellen Umfeld in diesem Sektor übereinstimmen ;
- Der öffentliche Raum soll neugestaltet werden, damit sich die Bevölkerung die Gasse entsprechend aneignen kann. Diese Neukonfiguration wird eine Neuzuweisung der Räume ermöglichen, die der Strasse, den Fussgängern, den Terrassen der Restaurants sowie anderen Programmkomponenten gewidmet sind; letztere sind im Rahmen eines partizipativen Verfahrens zu definieren, das nachstehend beschrieben wird.

Projekt und partizipatives Vorgehen

Der Dienst für Stadtplanung und Architektur hat ein noch unvollständiges Anforderungsprofil ausgearbeitet, um eine erste Formalisierung des Wiederaufwertungsprojektes zu skizzieren; dieses beruht namentlich auf den Nachforschungen, die im Rahmen der Entwicklung des Leitplans der Pflästerung getätigt wurden.

Es wird vorgeschlagen, das Projekt mit einem partizipativen Vorgehen zu entwickeln. So kann den Bedürfnissen der Nutzer und deren Erwartungen auf gezieltere Weise Rechnung getragen werden.

Mobilität und Parken

Die öffentliche Auflage der Wiederaufwertung des Burg-Quartiers hat zu Tage gefördert, wie sehr die Parkplatz-Problematik in einer Wechselbeziehung mit der Frage der Neugestaltung der öffentlichen Räume steht. Es handelt sich dabei um ein zentrales Thema in Bezug auf sämtliche Interessen der Bewohnerinnen und Bewohner, der Geschäftsinhaber und der Restaurationsbetreiber.

Der Dienst für Stadtplanung und Architektur ist sich dieser Tatsache bewusst. Er schlägt vor, die wichtigsten Fragen zur Mobilität im Rahmen des oben genannten partizipativen Vorgehens zur Diskussion zu stellen und damit die Zustimmung der betroffenen Personen zu erwirken. Es sind dies namentlich :

- Die Möglichkeit eines Wechsels der geltenden Verkehrsregelung in der Pierre-Aeby-Gasse (Geschwindigkeit, Fahrtrichtung usw.) ;
- Eine mögliche Reduzierung der Parkplätze in diesem Sektor (Anzahl, Lage usw.).

Budget

Die Pierre-Aeby-Gasse ist nicht Gegenstand einer Agglomerationsmassnahme. Die Finanzierung ist demzufolge ausschliesslich Sache der Gemeinde.

Es wurde ein Betrag von CHF 700'000.— im Investitionsbudget 2020 in der Kategorie "Später zu verabschiedende Investition" (III) für die in der vorliegenden Botschaft als erforderlich präsentierten Studien eingesetzt. Der oben genannte Betrag ist eine Schätzung für die Studien, welche den Perimeter betreffen, die die Pierre-Aeby-Gasse und den Fischmarkt beinhalten.

Aufgrund der sehr kurzen Fristen, die durch die Realisierung des Fernwärmenetzes gegeben sind, wird es nicht möglich sein, den Fischmarkt zu sanieren und gleichzeitig die Pierre-Aeby-Gasse neu zu gestalten. Die Restsumme des im Budget eingetragenen Betrags wird später verwendet.

Kosten des Projekts

Weil derzeit noch kein konkretes Projekt existiert, bezieht sich der Dienst für Stadtplanung und Architektur auf den Erfahrungswert der Kosten pro m² der Etappe 1 der Wiederaufwertung des Burg-Quartiers (CHF 1'320.-/m² inkl. MWST.). Auf dieser Grundlage werden die Kosten für die Wiederaufwertung der Pierre-Aeby-Gasse auf CHF 3'200'000.— (+/- 25%) geschätzt. Dieser Betrag umfasst :

- die Vorbereitungsarbeiten ;
- die Arbeiten zur Neugestaltung der öffentlichen Räum ;
- die Nebenkosten ;
- die Honorare.

Studienkredit für die Wiederaufwertung der Pierre-Aeby-Gasse

Der Studienkredit umfasst die folgenden Leistungen und Honorare:

- Honorare Architekt	CHF	95'000.--
- Honorare Ingenieur	CHF	50'000.--
- Honorare Lichtplaner	CHF	15'000.--
- Partizipatives Vorgehen, Steuerung und Nachverfolgung	CHF	25'000.--
- Kommunikation, Veranstaltungen, Ausstellung	CHF	15'000.--
- <u>Verschiedenes</u>	CHF	<u>15'000.--</u>
- TOTAL	CHF	215'000.--

Voraussichtlicher Terminplan

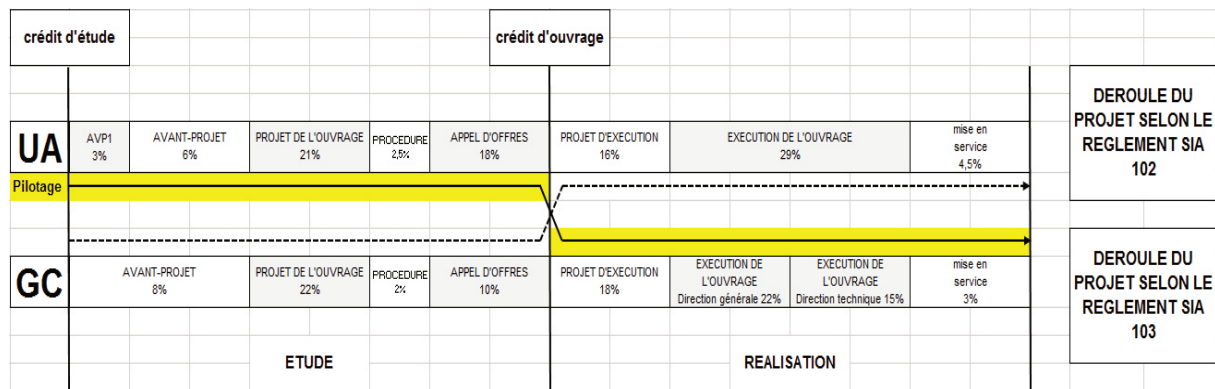
Auf der Grundlage der Informationen, welche die Dienststelle für Tiefbau, Umwelt und Energie hinsichtlich des Zeitplans für die Realisierung des Fernwärmenetzes in diesem Sektor lieferte, hat der Dienst für Stadtplanung und Architektur den nachstehend beschriebenen voraussichtlichen Terminplan erarbeitet. Auf diese Weise können die Arbeiten zur Realisierung des Wiederaufwertungsprojektes in direkter Verlängerung der geplanten Arbeiten für das Fernwärmenetz erfolgen.

- Studienkredit-Gesuch :	März 2020
- Vorprojekt und vorgängiges Gesuch :	Juni 2020
- Öffentliche Auflage :	Oktober 2020
- Objektkredit-Gesuch :	Dezember 2020
- Ausführung :	Herbst 2021

Projektorganisation auf Stadtebene

Der Dienst für Stadtplanung und Architektur steuert die Planungsphase im Rahmen des Studienkredits. Der Dienst für Tiefbau, Umwelt und Energie ist ab der Vorprojektphase einbezogen, da es das Werk realisieren und für dessen Unterhalt sorgen wird.

Das Amt für Tiefbau, Umwelt und Energie steuert die Ausführungsphase, die mit der Bewilligung des Objektkredit-Gesuchs beginnt. Um die Kohärenz des Projekts von seiner Entstehung bis zur Inbetriebnahme zu gewährleisten, stellt der Dienst für Stadtplanung und Architektur zusammen mit dem Dienst für Tiefbau, Umwelt und Energie die Nachverfolgung der Arbeiten sicher.



Schlussfolgerung

Der Gemeinderat beantragt dem Generalrat, auf das Geschäft einzutreten und den Verpflichtungskredit von **CHF 215'000.—inkl. MWST** zu genehmigen, der dafür bestimmt ist, so rasch wie möglich die Studien im Hinblick auf die Wiederaufwertung der Pierre-Aeby-Gasse durchzuführen.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

vu

- 👉 la Loi du 25 septembre 1980 sur les Communes (LCo ; RSF 140.1) ;
- 👉 le Règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo ; RSF 140.11) ;
- 👉 le Message n° 49 du Conseil communal du 18 février 2020 ;
- 👉 le Rapport de la Commission financière ;
- 👉 le Rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures,

arrête :

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de **CHF 215'000.-- TTC** pour l'étude en vue de la réalisation du projet de requalification de la rue Pierre-Aeby.

Article 2

Cet investissement sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.

Article 3

La présente décision est sujette à référendum, conformément à l'article 52 de la Loi sur les communes et à l'article 23 du Règlement d'exécution de ladite loi.

Fribourg, le

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président :

Le Secrétaire de Ville adjoint :

Blaise Fasel

Mathieu Maridor

Récapitulatif financier de l'investissement « Crédit d'étude pour la requalification de la rue Pierre-Aeby »

Annexe 1: Récapitulatif financier des investissements en vue par message

Etat	Numéro de projet investissement (interne SFIN)	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement	Numéro de message (interne SFIN)	Année d'activation prévue	Taux amort.	Message (montant brut / hors subv.)	Subventions prévues (estimation)	Part invest. prévue à charge Ville	Dépenses/ recettes prévues en 2020	Dépenses/ recettes prévues en 2021	Dépenses/ recettes prévues en 2022	Total des dépenses/ recettes prévues
Non voté	359	Rue Pierre Aeby	620.501.108 620.501.XX	Rue Pierre Aeby (étude) Rue Pierre Aeby (réalisation)	101110 100898	2022 2023	15% 7%	215 000 2 985 000 3 200 000	0 0 0	0 2 985 000 3 200 000	107 500 1 492 500 1 600 000	107 500 1 492 500 1 492 500	215 000 2 985 000 3 200 000	215 000 2 985 000 3 200 000
Total "non voté"								3 200 000	0	3 200 000	1 600 000	1 492 500	1 492 500	3 200 000
Total général								3 200 000	0	3 200 000	1 600 000	1 492 500	1 492 500	3 200 000

Annexe 1a: Récapitulatif financier des investissements en vue par message (incluant le projet comex 609, les deux projets étant historiquement liés dans les précédents plans financiers)

Etat	Numéro de projet investissement (interne SFIN)	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement	Numéro de message (interne SFIN)	Année d'activation prévue	Taux amort.	Message (montant brut / hors subv.)	Subventions prévues (estimation)	Part invest. prévue à charge Ville	Dépenses/ recettes prévues en 2020	Dépenses/ recettes prévues en 2021	Dépenses/ recettes prévues en 2022	Dépenses/ recettes prévues en 2023	Dépenses/ recettes prévues en 2024	Dépenses/ recettes prévues en 2025	Dépenses/ recettes prévues en 2026	Dépenses/ recettes prévues en 2027	Total des dépenses/ recettes prévues
Non voté	359	Rue Pierre Aeby	620.501.108 620.501.XX	Rue Pierre Aeby (étude) Rue Pierre Aeby (réalisation)	101110 100898	2022 2023	15% 7%	215 000 2 985 000 3 200 000	0 0 0	0 2 985 000 3 200 000	107 500 1 492 500 1 600 000	107 500 1 492 500 1 600 000	1 492 500 1 492 500 1 492 500	160 000 160 000 160 000	165 000 165 000 165 000	165 000 165 000 165 000	1 080 000 1 080 000 1 080 000	1 085 000 1 085 000 1 085 000	215 000 2 985 000 3 200 000
Total "non voté"								6 930 000	0	6 930 000	1 600 000	1 600 000	1 652 500	160 000	165 000	165 000	1 080 000	1 085 000	6 930 000
Total général								6 930 000	0	6 930 000	1 600 000	1 600 000	1 652 500	160 000	165 000	165 000	1 080 000	1 085 000	6 930 000

En jaune les CHF 700'000.- tels qu'amorçés au budget 2020 en catégorie 3 (avant la scission du projet en deux).

Annexe 2: Récapitulatif des amortissements financiers par message

Etat	Numéro de projet investissement (interne SFIN)	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement	Numéro de message (interne SFIN)	Année d'activation prévue	Taux amort.	Total des dépenses/ recettes prévues	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024	Amort. 2025	Amort. 2026	
Non voté	359	Rue Pierre Aeby	620.501.108 620.501.XX	Rue Pierre Aeby (étude) Rue Pierre Aeby (réalisation)	101110 100898	2022 2023	15% 7%	215 000 2 985 000 3 200 000	0 0 0	32 250 208 950 32 250	32 250 208 950 241 200	32 250 208 950 241 200	32 250 208 950 241 200	32 250 208 950 241 200	32 250 208 950 241 200
Total "non voté"							3 200 000	0	32 250	32 250	241 200	241 200	241 200	241 200	241 200
Total général							3 200 000	0	32 250	32 250	241 200	241 200	241 200	241 200	241 200

